Du "Cristal" au "Top of Europe"

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **76 (1981)**

Heft 6-fr

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-174965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch



Maquette du projet Anderegg, recommandé par le jury, avec restaurant et terrasse panoramique, où l'ancien et le nouveau bâtiments sont reliés sans solution de continuité.

Jungfraujoch: succès d'un conseiller «Heimatschutz»

Du «Cristal» au «Top of Europe»

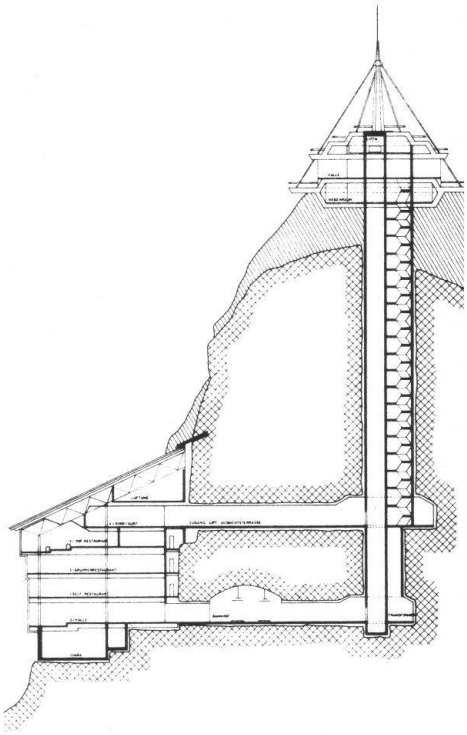
Ba. Si tout se passe bien, on commencera dès l'année prochaine la construction d'un nouveau restaurant au Jungfraujoch. Après l'abandon du projet «Cristal», très contesté, on étudie actuellement dans le détail une solution mieux adaptée au paysage.

On sait que le projet primitif a soulevé une forte résistance dans les milieux attachés à la protection des sites; il prévoyait une tour de verre à plusieurs étages qui eût altéré la fameuse *arête du Sphinx* de façon intolérable. La *Société du chemin de fer de la Jungfrau* a pris les critiques au sérieux et admis la proposition de chercher une solution de rechange plus satisfaisante. Au début de cette année, trois bureaux d'architectes ont été chargés de présenter un projet qui intégrerait le restaurant dans la paroi sud et ne laisserait subsister, sur l'arête elle-même, qu'une terrasse panoramique.

«Subtil»

Des trois projets présentés, le jury présidé par *M. Dolf Schnebli* (Zurich), professeur au Poly, a retenu le projet «Top of Europe» du conseiller technique du «Heimatschutz» bernois, *M. Ernst Anderegg,* architecte BSA/SIA, de Meiringen, et l'a recommandé pour réalisation. Dans ses appréciations, le jury déclare que son auteur a réussi à «créer un lieu incomparable. Une subtile adaptation au site, la façon de tenir compte du point de vue des visiteurs, l'attention vouée aux exigences du programme, comme à celles de la technique de construction, forment les bases de ce projet équilibré.»

Le projet Anderegg s'articule en fonction de deux points de vue (sur le *glacier d'Aletsch* et sur l'*arête est de la Jungfrau)*; la façade, coupée d'angles fortement marqués, s'adosse aux formations rocheuses; le nouveau restaurant (700 places) forme une unité «sans couture» avec le bâtiment existant; et la terrasse panoramique à baie vitrée, sur le Sphinx, est jugée par le jury comme «une atteinte réduite au minimum». Dans le bâtiment, les vues sur les superbes paysages de montagne alternent avec les attraits de la disposition intérieure, et un ascenseur logé dans le rocher, avec une capacité de 1500 personnes à l'heure, relie la plate-



Coupe transversale du projet «Top of Europe», avec son ascenseur conduisant du restaurant à la terrasse panoramique.

forme panoramique au bloc du restaurant. L'ensemble du projet est devisé à près de 50 millions de francs et la construction durera trois ans. Mais auparavant, il faudra présenter les plans de détail, et obtenir l'autorisation de construire des Etats de Berne et Valais.